

## Présentation

# Corps Européen de Solidarité 2021– 2027

Information pour les jeunes et les  
porteurs de projets

## Projets de Solidarité

Avec le nouveau programme du Corps Européen de Solidarité, l'Union européenne souhaite une Europe solidaire et inclusive. Ainsi par le biais des projets de solidarité, les jeunes peuvent initier des actions d'entraide et apporter des changements positifs dans leur communauté locale en mettant en place leur propre projet, tout en abordant une ou plusieurs thématiques européennes.



Dates de dépôt 2021

**11 Mai**  
**5 Octobre**

### EXEMPLE DE PROJET :

Sept volontaires internationaux ont monté un projet afin de favoriser l'inclusion des mineurs migrants non accompagnés vivant à Marseille, en leur apportant plus qu'un simple soutien administratif et logistique. Mais en leur offrant de nouvelles possibilités pour leur permettre de vivre pleinement leur jeunesse. Les jeunes volontaires ont pu faire découvrir Marseille autrement; découverte des Calanques, de la culture française et marseillaise, théâtre, concert, opéra, musée (MUCEM), des clubs sportifs...

### THÈMES POSSIBLES :

Les activités des projets peuvent être tournées autour des thématiques suivantes:

- Les réfugiés et migrants
- La protection de l'environnement
- La promotion de la diversité et du dialogue interculturel, intergénérationnel
- L'inclusion des jeunes dans la société



### CONDITIONS :

- Un groupe de **5 jeunes minimum âgés entre 18 et 30 ans**, résident en France
- Durée du projet: entre **2 et 12 mois** (temps partiel, pendant les vacances, le soir, les week-end...)



## ÉVALUATION DES COMPÉTENCES :

- Remise du Youthpass comme preuve d'engagement
- Possibilité de formation
- Conseil et soutien de l'Agence française



## AIDES FINANCIÈRES :

- **500€/mois par projet**
- Des frais de coaching à hauteur de **214€/jour** sur un maximum de 12 jours par projet.
- Des coûts supplémentaires peuvent être demandés sous justificatifs liés à la participation de jeunes ayant moins d'opportunités.



## DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROJET :

### Former un groupe de jeunes !

- 5 jeunes ou plus

### Avoir une idée !

- Le groupe développe ensemble une idée de projet.

### Demander des informations !

- Les jeunes peuvent consulter l'Agence française et poser des questions sur leur futur projet.

### Déposer le dossier !

- La demande de projet est déposée en ligne en temps et en heure.

### Mettre en place le projet !

- Les jeunes mettent en place le projet localement et peuvent si nécessaire être soutenus par un coach.

### Et après ?

- Le groupe rédige le rapport final et réfléchit à la manière de poursuivre le projet.

## Contact

Agence du Service Civique

Corps Européen de Solidarité 95  
avenue de France  
75013 Paris

ces-information@service-civique.gouv.fr